



Municipalité de La Chaux

**AU CONSEIL GENERAL  
DE ET A  
1308 LA CHAUX**

La Chaux, le 6 juin 2024

**Préavis municipal N° 22/2021-2026 relatif à une demande de crédit de CHF 29'000.00 pour l'installation de casiers de distribution gratuite de matériel de sport et de loisirs (Boxup) ainsi que le déplacement/réparation du poteau de basket**

Madame la Présidente,  
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

### 1. Préambule

Constatant :

- Qu'un poteau de basket endommagé et inutilisé, car il est installé à l'extrémité du terrain de football, sur un sol inapproprié à la pratique de ce sport,
- Que des déprédations se sont produites ces deux dernières années de manière récurrente dans divers lieux de la commune,
- Que la place des Pâquis agrémentée de sa plage, est un lieu favorable pour les rencontres intergénérationnelles et familiales,

la Municipalité propose de faciliter l'activité physique avec la mise à disposition de matériel de sport, de loisirs et de jeux collectifs pour toutes et tous dans le but de favoriser le « vivre ensemble » et lutter contre la sédentarité.

### 2. Informations sur le projet

La Municipalité demande un crédit de CHF 29'000.00 pour :

- L'installation d'une « Boxup » sur la place des Pâquis. Il s'agit de 6 casiers permettant à tout un chacun d'emprunter gratuitement des objets de sport et loisirs au moyen d'un smartphone
- Le déplacement et la réparation du poteau de basket sur un lieu à définir.

### 3. Coût

Déplacement du poteau de basket	CHF 5'000.00
Changement du panier et panneau	CHF 1'000.00
Achat et installation d'une « Boxup » 6 casiers	CHF 20'000.00
Divers et imprévus 10%	CHF 3'000.00
<b>Total TTC</b>	<b>CHF 29'000.00</b>

## 5. Financement

Compte tenu de nos liquidités actuelles, le montant total de CHF 29'000.00, sera assuré par la trésorerie courante de la bourse communale.

## 6. Aspect comptable

Sur le plan comptable, cet investissement sera amorti conformément à la réglementation MCH2, sur une durée de 4 ans.

## Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité propose au Conseil Général d'adopter les conclusions suivantes :

### Le Conseil Général de La Chaux

- vu le préavis municipal No 22/2021-2026 relatif à une demande de crédit de CHF 29'000.00 pour :
  - L'installation d'une « Boxup » sur la place des Pâquis.
  - Le déplacement et la réparation du poteau de basket
- ouï les rapports de la commission de gestion et finances et de la commission ad hoc chargées de rapporter sur cet objet,
- considérant que celui-ci a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

## Décide

- d'autoriser la Municipalité à mettre en œuvre les travaux proposés dans le préavis 22/2021-2026
- de lui octroyer à cet effet un crédit de CHF 29'000.00
- de financer ces travaux par la trésorerie courante d'amortir cet investissement conformément à la réglementation MCH 2, sur une durée de 4 ans.

Adopté en séance de la Municipalité du 6 mai 2024.

Dossier traité par Mme Hélène Bolanz, Municipale.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic  
  
Pascal Rossy



La Secrétaire  
  
Sandrine Bühler